



ON VOUS Y DIT



Permis de construire du 31 rue de Cuire

Ce bâti patrimonial sera amputé par un polygone d'implantation !

C'est au 36 boulevard des Canuts Lyon 4^e que le projet de démolition et construction d'un immeuble d'activités de services et hébergement touristique va avoir lieu.

Trois sheds, non protégés dans le PLU-H, seront démolis (architecture patrimoniale côté cours via 31 rue de Cuire).

Construction d'un nouveau bâtiment dans l'hôpital de la Croix-Rousse

Fin 2027 - début 2028 un nouveau bâtiment doit voir le jour sur le site de l'hôpital. Il s'agit d'un Institut hospitalo-Universitaire (IHU) dédié à la recherche sur les maladies du foie.

Il sera construit à l'est du bâtiment de biologie, le long de la montée de la Boucle. Uniquement consacré à la recherche, les diverses salles s'étagèrent sur 6 niveaux et 6600 m² de surface. Il sera financé par les HCL, l'Inserm, l'université Lyon 1, le centre Léon Bérard, la Ville de Lyon, la Région et l'État. Une nouvelle dalle de parking sera aménagée au-dessus du parking de plein air actuel.



La villa Gillet - maison européenne et internationale des écritures contemporaines

C'est un laboratoire de réflexion sur les pratiques liées aux livres, à l'écrit, à la parole et aux débats. Elle fut acquise par la Ville de Lyon en 1976 et elle abrite trois associations culturelles : *Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation* ; *Musique vivante de Lyon* (musique électroacoustique) et *Unités de recherches contemporaines* qui organise diverses manifestations (exemple : les Assises Internationales du Roman chaque année en mai) et assure la gestion de la villa.

Elle est l'objet d'une rénovation de 3 millions d'euros pour améliorer la performance énergétique du bâtiment, renforcer son accessibilité, adapter ses espaces aux nouveaux usages culturels : studios podcasts, espaces conviviaux, modernisation de la salle de théâtre.

Cela comprend également la restauration de la mosaïque au sol, de la fresque en façade et la rénovation des combles en bureaux et résidences d'écrivains et du sous-sol qui abrite un théâtre. Réouverture au public en 2028.



ON Y A RÉFLÉCHI

La rue Rosset, très large, entre la Grande Rue de la Croix-Rousse et la rue de Cuire, comporte côté nord, des immeubles en plein soleil toute la journée, sans aucun arbre ni ombre même pas celle des immeubles du côté sud. Des mesures sur les balcons à l'ombre montrent régulièrement plus de 35-40 °C en été, avec des pointes proches de 45-48 °C vers 17 h en plein soleil.

Nous avons proposé à la métropole trois solutions d'arborisation. La première reporte les stationnements en talon, du côté nord, pour les placer en longitudinal en limite d'un trottoir agrandi. Sur celui-ci des arbres seraient plantés avec quelques aménagements urbains. La deuxième propose la plantation d'arbres sur une place de stationnement de voiture en épi toutes les trois ou quatre places. La troisième proposition ajoute aux deux précédentes la plantation d'arbres côté sud en quinconce avec ceux du nord de la rue dans un espace à créer entre les voitures en stationnement.



La place Johannes-Ambre est située devant le théâtre de la Croix-Rousse et elle a été rénovée fin des années 90, avec un dallage de toute la partie sud de la place hors le square dont le revêtement est une pelouse synthétique.

Des arbres ont été plantés au nord du square. Maintenant les racines de ces arbres soulèvent les dalles, ce qui représente un danger lors de la déambulation piétonne.

Le projet serait de :

- préserver une partie du dallage ;
- prévoir un autre revêtement là où les arbres sont plantés (gore) et un aménagement des pieds d'arbres ;
- végétaliser le trottoir jouxtant la Grande rue de la Croix-Rousse par des bacs ou des plantations basses.

Nous avons transmis ce projet à la Métropole et à la Ville.

Esplanade, esplanade, esplanade, morne plaine !

Faut-il comme Victor Hugo pour Waterloo, parler d'une défaite, d'un abandon de ce vaste espace régulièrement ravagé par les manèges des forains ou transformé tous les jours à heures fixes en aire d'ébats pour les chiens du quartier qui le parsèment de nombreux trous⁽¹⁾ ?

Comment aménager cette esplanade, l'arborer, la végétaliser pour permettre l'accueil de nombreux publics et un espace, de jeux et de détente, etc, où il ferait bon s'installer en famille. C'est compliqué !

Nous proposons l'installation d'une pergola sur tout le côté sud. Des aménagements permettraient de pique-niquer ou de se poser à l'ombre. Voilà une première proposition. Et vous, en avez-vous d'autres ? Ecrivez-nous.

1. La ville de Lyon recherche un espace canin à l'est du plateau de la Croix-Rousse pour libérer l'esplanade.





Notre beau boulevard de la Croix-Rousse

La réfection a démarré en 2022, il y a donc 4 ans.

Il n'y a plus de tranchées ouvertes depuis plusieurs mois. Mais, malgré cette fin des travaux sur les canalisations diverses (eau, gaz, électricité, égouts), les trottoirs sont toujours dans un état immonde et extrêmement dangereux pour les nombreux piétons qui les empruntent chaque jour.

Quand notre boulevard retrouvera-t-il un aspect digne de la plus belle artère de notre Croix-Rousse ?

ON Y A FAIT

C'était le 18 mars 2026, au restaurant « L'assiette du vin » à la Croix-Rousse.

Nous étions 24 participants, membres de *La Croix-Rousse n'est pas à vendre* à avoir répondu présents pour le traditionnel repas qui suit l'assemblée générale annuelle. Cette fois pas de lecture à la fin du repas.

Quand le sourire et la convivialité sont au rendez-vous, l'association rayonne...



Le 20 mai 2026, au départ de la place Tabareau, les choses commencent...

Sur les 17 inscrits, malgré la chaleur, presque tout le monde est là pour partir à la découverte de l'histoire et de la richesse végétale de quelques-uns de nos parcs croix-roussiens. À l'arrivée, au square Ferrié, après l'effort, le réconfort, une petite collation était la bienvenue.

Compléments sur le site : <https://xrousepasavendre.fr>

ON S'INTERROGE

La fresque des canuts

Elle fait partie des 26 Murs peints Remarquables d'Intérêt Communal (MURIC). C'est le seul cas où une fresque totalement différente peut être faite.

Le mur appartient à deux copropriétés avec deux syndicats différents ce qui ne facilite pas la prise de décision. Y aura-t-il une 4^e édition de cette fresque en trompe-l'œil ?

La Ville a demandé à être associée à la nouvelle création pour garantir un certain nombre de personnages sur la fresque (par exemple la famille qui grandit de fresque en fresque et Jean-Marc Le Bihan).



L'internat Favre-Chazière

La Métropole de Lyon a modifié le financement donc le fonctionnement de l'accueil et de l'hébergement des 36 enfants dans l'internat Favre-Chazière. Le suivi social par des éducateurs pour maintenant 58 enfants se fera dans leur cadre familial avec une scolarité en proximité. Les enfants viennent de Saint-Rambert, Fontaines, Caluire, Croix-Rousse, etc.

La SACVL (Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon) serait déjà saisie d'une demande d'études du devenir de ces bâtiments patrimoniaux et de ce magnifique espace vert appartenant à la Ville de Lyon donc public, des logements probablement.

Quel sera le devenir de la Ferme de la Croix-Rousse installée dans ce lieu au service d'une découverte nature notamment pour les enfants du primaire ? Cet espace restera-t-il public et accessible aux Croix-Roussiens ? Nous le souhaitons, notamment pour aménager des salles accessibles pour organiser les réunions familiales des Croix-Roussiens.